

FICHE 1

LES CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN DIFFÉRENTS SECTEURS ET DIFFÉRENTES UTILISATIONS POSSIBLES À DES ÉCHÉANCES VARIABLES

Le terrain présente une surface d'environ 4 600 m² d'intérêt variable. Le terrain est situé dans le cœur du Parc des Cévennes qui est le décideur final en matière d'utilisation possible des espaces et exige d'être consulté avant toute modification de l'existant.

On peut distinguer de haut en bas :

1/ Partie haute au dessus de la "route" d'accès

Terrain de broussaille ; seule utilisation envisagée à ce jour : notre ami et fournisseur de miel Dolfus pourrait y mettre quelques ruches (hypothèse à confirmer).

2/ Trincat

Petite tranchée parcourant en biais les pentes afin d'éviter les ruissellements sauvages sur la ligne de plus grande pente qui détruisent à terme les murets.

Un trincat existe sur le terrain ; il faut le nettoyer pour lui redonner son efficacité : déblayage de terre et cailloux, enlèvement d'arbustes qui obstruent le lit du trincat ; ce type de travail peut être démarré avec les seules forces de l'association ; il faudra peut être le prolonger dans un secteur rocheux plus difficile avec d'autres moyens.

Intervention prioritaire.

3/ "Route" d'accès

Accès sommaire réalisé au bulldozer par un propriétaire antérieur ; n'a pas été entretenu depuis. Pas en état tel quel de recevoir des voitures.

À terme : chemin d'accès alternatif à nos maisons actuelles ; possibilité également de parking pour quelques voitures.

Travaux à prévoir non prioritaires.

4/ Grandes ruines reconstructibles dominant la vallée

Elles sont considérées comme faisant partie du hameau de Vernet et soumises au droit du Règlement National d'Urbanisme : reconstructibles dans la mesure où sont respectés les volumes préexistants et l'utilisation des matériaux traditionnels préconisés par le Parc.

Utilisation finale : gîte et lieux d'activité.

Ce secteur fait l'objet d'une demande de certificat d'urbanisme.

5/ Clède

Petit bâtiment à usage agricole sur 2 niveaux, 12 à 15 m² d'emprise au sol ; la charpente est endommagée et le toit en lauze risque de s'affaisser ; il faut monter un échafaudage et retirer les lauzes, puis couvrir (bâchage temporaire) ; notre ami et adhérent Marc Dombre devrait pouvoir nous aider à faire ce travail qui nécessite cependant un peu de matériel et des bras. Intervention prioritaire pour éviter de nouvelles dégradations : coût faible.

La rénovation du bâtiment n'interviendra que dans un 2^{ème} temps.

6/ Terrasses

Le terrain offre 3 terrasses partiellement ombragées :

- 1 terrasse sous la clède pour environ 96 m² (6 mètres sur 16 mètres)
- 2 terrasses sous les ruines principales :
 - niveau 1 : environ 60 m² (4 mètres sur 15)
 - niveau 2 : environ 80 m² (5 mètres sur 19)

Elles sont d'une utilisation immédiate pour des tentes, sous réserve d'une demande auprès du Parc.

7/ Citerne

Le terrain comporte une belle citerne ancienne qui permettait autrefois le ravitaillement en eau des habitants et servait aussi aux cultures ; elle est toujours en eau ; y a-t-il des rigoles facilitant son approvisionnement en eau et à dégager ?

8/ Ruines partie basse

Restes d'une grande maison effondrée ; amas de gravas sur une épaisseur importante ; des restes de la maison sont encore debout à chaque extrémité et présentent des risques d'effondrement ; ce secteur difficilement restructurable est à sécuriser par un cordon dissuadant d'y pénétrer ; pas de travaux.